

Compte rendu de la réunion de la Commission des Activités Vélo FSGT du Rhône

lundi 7 décembre 2015

***Prochaine réunion : lundi 4 janvier 2016
à 18 h FSGT 82 rue SULLY 69006 LYON***

Présents commission :

Richard ALANDRY (V2C) / Thierry LAURENT (EC Moulin à Vent Vénissieux) / Daniel LEMMET, André GRANGER (COBE) / Gilbert CHIRAT (Team des Dombes) / Jean TRAGGIAI (RS Meximieux) / Yves PERRUSSET, Robert NIARD, Jean Marc GUITTON (ST PRIEST) / Laurent SAGNIER, (Cyclo VTT DECINES) / Gilles POMORSKI (VC Vaulx en Velin) / Jean Louis CAUTY (ASL CROTTET) / Daniel COLANTONIO (EC Duquesne OULLINS) / Gilles SEON (CT Beaujolais) / Christian FAYARD (Saint Vulbas VS) / MARTINIERE (Charly Cyclo Team) / NEDELEC (Thou Vélo) / Julien RIVALIN (ACMV) / Jean Louis CAUTY (ASL Crottet) / Hervé THONNIER (les Passe Montagnes) / Michel BARLE (VC Villefranche Beaujolais) /

Excusé : Jean Michel BELIN (VC Brignais)

Préambule : Le VC CALADOIS a changé de nom ce club se dénomme maintenant VELO CLUB VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS.

1) Répartition des tâches :

Pour faire suite à l'AG de la FSGT, YVES indique la nécessité de faire la répartition des tâches.
Il est défini les points suivants :

- Trésorier : **LAURENT ROBERT**
- Secrétaire : **RICHARD ALANDRY**
- Responsable commission cyclotouriste : **LAURENT SAGNIER**
- Responsable des points du challenge de l'amitié (cyclotouristes) : **GILLES POMORSKI**
- Responsable Cyclocross : **ROBERT NIARD**
- Responsable des classements courses : **JEAN MARC BELIN**
- Responsable du suivi des catégories coureurs : **GILBERT CHIRAT**
- Responsable des dossiers préfectures et suivi pour les clubs de l'AIN : **JEAN TRAGGIAI**
- Responsable des dossiers préfectures pour les clubs du RHONE : **JEAN MARC GUITTON**
- Responsable de la commission des activités vélo : **YVES PERRUSSET**

YVES termine sur le fait qu'il souhaite qu'une ou deux personnes puissent prendre progressivement la responsabilité « activité route » afin de l'aider par rapport à cette tâche importante. (Appel aux bénévoles des clubs qui souhaitent s'investir sur ce sujet)

2) Règlement départemental : Ce règlement devra être mis à jour et diffuser aux clubs

3) Préparation Championnat Départemental ou Régional : Face au travail important pour gérer cette situation ponctuelle la commission souhaite que 2 personnes fassent un travail en amont pour organiser ce type de manifestation.

-Pour le **DEPARTEMENTAL** route 2016 **JEAN MARC GUITTON** a en charge cette situation.

-Pour le **REGIONAL** route 2016 **RICHARD ALANDRY** et **DANIEL LEMMET** ont pris cette responsabilité. Ils devront faire une proposition (lieu, date, choix du parcours etc.) lors de la prochaine réunion de la commission.

4) Situation des NON LICENCIES :

Robert rappelle aux organisateurs leur vigilance par rapport à ce point. **Les NON LICENCIES sont interdits en cyclocross.** Néanmoins dans une action de « découverte » pour une personne, cette situation reste possible à partir du moment où le club organisateur en prend la responsabilité d'un point de vue administratif et sportif. Le compétiteur devra donc faire valider son inscription par le responsable des cyclocross et être coopté par le club. Le participant doit fournir un certificat médical de non contre indication au cyclisme en compétition de moins de un an.

5) Bilan des cyclo-cross :

- MEYZIEU** : 59 adultes et 22 enfants
- PARILLY** : 77 adultes et 27 enfants
- GENAS** : 60 adultes et 31 enfants
- CHARNOZ** : (départemental) 78 adultes et 16 enfants
- LA BACHASSE OULLINS** : 88 adultes et 25 enfants

A noter que le cyclocross de **la FEYSSINE** a été annulé par décision nationale FSGT suite aux attentats

Point du règlement cyclocross :

Il est rappelé aux organisateurs de cyclocross que la pose de planche dans le parcours doit se faire par piquet en bois sans que ceux-ci soit en dépassement de la planche.

6) Validation du pré-calendrier :

Yves présente le calendrier provisoire de toutes les manifestations. il indique que certains organisateurs n'ont pas donné leur date. Une ultime demande sera faite à ces clubs afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires.

La date limite pour validation finale du calendrier est fixée au 19 décembre. Passé cette date les clubs n'ayant pas répondu ne seront pas au calendrier et ne pourront pas après coup prétendre à faire leur manifestation sous l'égide de la FSGT.

L'analyse du pré-calendrier fait apparaître quelques cas ponctuels de dates de manifestations en concurrence. Une demande sera formulée auprès des clubs concernés. La validation finale se fera lors de la prochaine réunion.

Il est à noter une nouveauté : la création cette année des ROUTES DU BOURBONNAIS (course à étapes) qui aura lieu le 14/15/16 MAI 2016 FSGT ALLIER.

7) Récompenses FSGT 2015 :

En final cette cérémonie après plusieurs reports aura bien lieu. Elle se déroulera à **ST PRIEST le VENDREDI 22 JANVIER 2016** à partir de 18H30. Le lieu exact est :

**Salle de convivialité du Centre nautique Mendès-France
Avenue Pierre Mendès-France Saint-Priest
(Rondpoint avenue P Mendès-France/ rue de la cordière)
Parking gratuit du terminus du T2**

IMPORTANT : Il n'y aura pas de doublons de récompenses lors de cette soirée. Il est également nécessaire par respect aux organisateurs que les coureurs récompensés soient présent avec le maillot de leur club. Nous invitons les responsables des clubs à consulter sur le site internet les noms des récipiendaires et faire en sorte de prévenir les personnes concernées.

8) **Formation Commissaires** :

Une formation importante pour les commissaires débutants ou non débutants est prévue le **SAMEDI 9 JANVIER** de 9H45 à 16H AU SIEGE DE LA FSGT.

Les clubs sont invités à donner rapidement les noms des personnes intéressés à YVES.

il rappelle que cette formation est importante et nécessaire pour étoffer le nombre de personnes qui officient sur les courses et donner une autorité et une reconnaissance à ces personnes qui œuvrent tout au long de la saison.

9) **TRANSPONDEURS** :

Yves indique que la commission des finances du comité a validé cet achat pour 2016 (quantité de transpondeurs à définir). Une étude de devis avec formation va être entreprise par la commission. Dès à présent les personnes qui souhaitent s'investir dans ce domaine doivent se faire connaître auprès de YVES. Le but étant que ce système de transpondeurs puisse être opérationnel officiellement en début d'année 2017

10) **SITE INTERNET** :

Yves confirme que nous devons réfléchir à un cahier des charges pour la refonte du site internet de la commission cycliste. Ceux qui ont des idées ou qui souhaitent proposer une forme de refonte du site doivent se faire connaître auprès de YVES. Une réunion avec le fournisseur sera programmée prochainement.

11) **QUESTION DIVERSE** :

YVES indique que RICHARD l'a sollicité pour intervenir auprès des clubs afin que celui-ci confirme que l'esprit et la convivialité mise en place à la FSGT du RHONE demeure avant tout tractation mercantile auprès des coureurs lors de mutation. Ces dérives inacceptables feront l'objet de surveillance sur la saison 2016 de la part de la commission. Celle-ci se réserve le droit de recadrer le ou les clubs usant de ces pratiques douteuses pour la liberté du sport et pour préserver nos jeunes.

A la FSGT la vie associative est au cœur du sport. La FSGT est contre le sport mercantile et la mise en concurrence de ses clubs. Il n'y a pas d'élitisme à la FSGT mais une pratique pour le plus grand nombre tout en préservant ses capacités sportives. Nous prônons l'entraide entre les clubs afin de permettre à chacun de pouvoir au mieux assurer ses organisations.

Dès à présent la commission souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les clubs de la FSGT du RHONE, à tous leurs adhérents et leurs familles.

Prochaine réunion le LUNDI 4 janvier 2016 à 18H au siège de la FSGT 82 rue de SULLY LYON 69006.

Pour la commission cycliste FSGT
ALANDRY Richard Secrétaire

Yves PERRUSSET responsable des activités vélo